



FORMATION PAR ALTERNANCE

- ➔ Le BPREH est un diplôme délivré par le Ministère de l'Agriculture
- ➔ La formation se déroule en 9 mois (Octobre à Juin inclus)
- ➔ 830 H en Centre de Formation
- ➔ 342 H en entreprise
- ➔ L'examen est validé lorsque toutes les UC (Unités Capitalisables) qui le composent sont obtenues

STATUTS POSSIBLES

- Stagiaire de la formation continue
- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation
- Salarié
- Demandeur d'emploi



CONDITIONS D'ACCES

- Stagiaire (formation continue) : être âgé de 18 ans minimum
- Apprenti(e) : être âgé de 16 ans minimum
- Galop 3 validé minimum
- Satisfaire aux tests de positionnement internes

OBJECTIFS ET DEBOUCHES

Ce diplôme permet l'accès à un emploi qualifié, avec des responsabilités, dans des structures équestres (élevage - centre équestre - écuries de pensions, de cavalier, d'entraînement de course - fabricants et distributeurs d'aliments et d'équipements... Il permet également de bénéficier des aides à l'installation pour créer sa propre structure.

Le titulaire du BPREH exerce principalement à l'extérieur, en toute saison. Il monte à cheval presque quotidiennement. Les soins aux animaux, la maintenance des bâtiments, des installations et du matériel et l'entraînement des chevaux relèvent de son activité quotidienne.

Les activités de valorisation nécessitent une bonne connaissance de l'animal (compréhension du comportement et approche dans le respect des conditions de sécurité), et impliquent une organisation du travail particulière : le salarié suit généralement les mêmes chevaux. Il est amené à accueillir un public amateur pour des activités de loisirs et sera l'interlocuteur de professionnels des courses et de l'élevage.

S'il est responsable d'entreprise, le titulaire de ce diplôme assure la gestion comptable et technique en autonomie.

CONTENU DE LA FORMATION

UC1 : Se situer en tant que professionnel de la filière hippique

UC2 : Assurer le fonctionnement courant et la définition des évolutions de l'entreprise hippique

UC3 : Organiser le cadre de travail et de pratiques avec les équidés de l'entreprise hippique

UC4 : Assurer la conduite technique de la cavalerie

UC5 : Manipuler des équidés à pied

UC6 : Assurer l'entretien et la maintenance des infrastructures et des équipements de l'entreprise hippique

UCARE :

UC7A : Travailler des équidés éduqués, montés ou attelés

Ou

UC7C : Promouvoir les activités de l'entreprise hippique

MAISON FAMILIALE RURALE DU PERIGORD VERT

Château de la Filolie - CS 89201 - 24800 THIVIERS

Tél. 05 53 55 15 22 - mfr.thiviers@mfr.asso.fr

 mfr-thiviers.fr

